

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittelungstruppen

Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittelungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere

Band: 57 (1984)

Heft: 10

Rubrik: Schweizer Armee

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

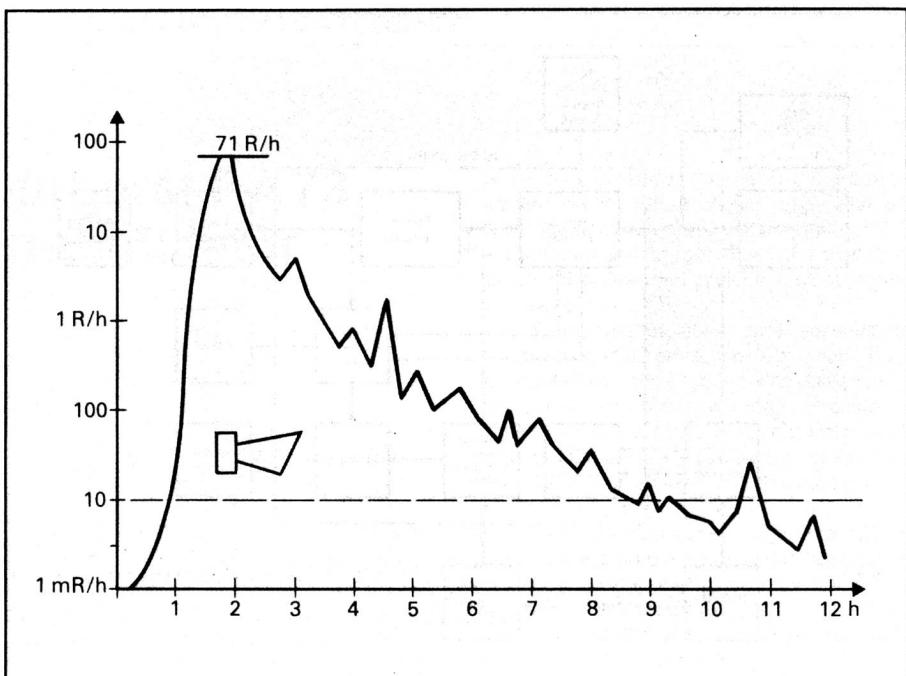
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stromversorgungsgerät

Versorgungsspannungen	
ab Netz	220 V ± 20% 40–60 Hz
ab Autobatterie	12 V oder 24 V ± 20%
ab eingeb. Akku	6 NiCd-Zellen
Autonomie (ab Akku)	≥ 2 h
Anschlussleistung	etwa 75 W

Empfänger

Frequenz	2-m-Band
Frequenzgenauigkeit	< ± 2 kHz
Nebenempfangsstellen-Dämpfung im Bereich 10–1000 MHz	≥ 65 dB
Selektivität bei 25 kHz Abstand	≥ 80 dB
Spannungsversorgung	4,5-Volt-Flachbatterie
Autonomie	> 24 h
Abmessungen, Gewicht und Material	identisch mit RA 73



Beispiel eines Verstrahlungsablaufes über zwölf Stunden mit Alarmschwelle bei zehn Milliröntgen pro Stunde

SCHWEIZER ARMEE

EMD-Mitteilungen

Wechsel in hohen Posten der Armee und des EMD auf 1. Januar 1985

Der Bundesrat hat die folgenden Mutationen in hohen Posten der Armee und des Eidgenössischen Militärdepartements beschlossen:

Rücktritte

Unter Verdankung der geleisteten Dienste werden auf den 31. Dezember 1984 in den Ruhestand entlassen:

- Divisionär Alfred Stutz, Direktor der Militärschulen an der Eidgenössischen Technischen Hochschule Zürich
- Brigadier Hermann Stocker, Direktor des Bundesamts für Transporttruppen

Unter Verdankung der geleisteten Dienste werden auf den 31. Dezember 1984 aus dem Kommando bzw. aus der Funktion entlassen:

- Brigadier Jean-Gabriel Digier, Kommandant der Territorialzone 10
- Brigadier Felix Wittlin, nebenamtlicher Kommandant der Grenzbrigade 4
- Brigadier Eugenia Filippini, nebenamtlicher Kommandant der Grenzbrigade 9
- Brigadier Charles Parisod, nebenamtlicher Kommandant der Grenzbrigade 11
- Brigadier Henri Criblez, Kommandant der Fliegerabwehrbrigade 33

Ernennungen

Auf den 1. Januar 1985 werden ernannt:

- Divisionär Jean-Rodolphe Christen, bisher Waffenchef und Direktor des Bundesamts für Mechanisierte und Leichte Truppen, zum Kommandanten der Mechanisierten Division 4
- Divisionär Friedrich Suter, bisher Kommandant der Mechanisierten Division 4, zum Waffenchef und Direktor des Bundesamts für Mechanisierte und Leichte Truppen
- Oberst Jean-Pierre Gremaud, bisher Stellvertreter des Waffenches der Mechanisierten und Leichten Truppen, zum Direktor des Bundesamts für Transporttruppen unter gleichzeitiger Beförderung zum Brigadier
- Oberst Bruno Deslarzes, bisher Kommandant der Panzertruppen-Rekrutenschulen 21/221, zum Kommandanten der Territorialzone 10, unter gleichzeitiger Beförderung zum Brigadier
- Brigadier Jean-Claude Kunz, bisher nebenamtlicher Stabschef der Flieger- und Fliegerabwehrtruppen, zum Kommandanten der Fliegerabwehr-Brigade 33
- Brigadier Urs Peter Ramser, bisher nebenamtlicher Stabschef des Feldarmeekorps 4, zum Direktor der Militärschulen an der Eidgenössischen Technischen Hochschule Zürich
- Oberst Gerhard Wetzel, Milizoffizier, zum nebenamtlichen Kommandanten der Grenzbrigade 4, unter gleichzeitiger Beförderung zum Brigadier
- Oberst Achille Crivelli, Milizoffizier, zum nebenamtlichen Kommandanten der Grenzbrigade 9, unter gleichzeitiger Beförderung zum Brigadier
- Oberst Hans-Ulrich Ernst, Milizoffizier, zum nebenamtlichen Kommandanten der Grenzbrigade 11, unter gleichzeitiger Beförderung zum Brigadier
- Oberst Paul Rickert, bisher Kommandant der Infanterieschulen St. Gallen/Herisau, zum nebenamtlichen Stabschef des Feldarmeekorps 4, unter gleichzeitiger Beförderung zum Brigadier

- Oberst Fernand Carrel, bisher Instruktor der Fliegertruppen, zum nebenamtlichen Stabschef der Flieger- und Fliegerabwehrtruppen, unter gleichzeitiger Beförderung zum Brigadier

Der bisherige Kommandant der Fliegerabwehrbrigade 33, Brigadier Henri Criblez, wird dem Kommandanten der Flieger- und Fliegerabwehrtruppen für besondere Aufgaben zur Verfügung gestellt.

Mutations dans les postes supérieurs de l'armée et du DMF au 1.1.85. Liste et biographies des «Généraux» latins.

Nominations

- le Colonel Jean-Pierre Gremaud, actuellement remplaçant du chef d'arme des troupes mécanisées et légères, en qualité de directeur de l'Office fédéral des troupes de transport et promu en même temps brigadier
- le Colonel Bruno Deslarzes, actuellement commandant des écoles de recrues des troupes blindées 21/221, en qualité de commandant de la zone territoriale 10 et promu en même temps brigadier
- le Colonel Achille Crivelli, en qualité de commandant de la brigade frontière 9 en tant qu'officier de milice et promu en même temps brigadier
- le Colonel Fernand Carrel, actuellement instructeur des troupes d'aviation, en qualité de chef d'état-major des troupes d'aviation et de défense contre avions en tant qu'officier de milice et promu en même temps brigadier.

Le Brigadier Henri Criblez, actuellement de la brigade de défense contre avions 33, est mis à disposition du commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions pour assumer des tâches spéciales.

Gründliche Studie über die Entkriminalisierung echter Dienstverweigerer

Die Studie über die Entkriminalisation der Dienstverweigerer aus Gewissensgründen tritt in eine neue Phase.

Innerhalb der gesetzten Frist hat eine vom Vorsteher des Eidgenössischen Militärdepartements, Bundesrat J.-P. Delamuraz, eingesetzte Expertenkommission mehrere Vorschläge zu diesem Fragenkomplex, die innerhalb des bestehenden Verfassungsrahmens möglich sind, vorgelegt. Der Bundesrat hat davon Kenntnis genommen. Bevor an eine Gesetzesrevision herangetreten wird, gilt es, diese Vorschläge eingehend zu prüfen und die entsprechenden Schlussfolgerungen zu ziehen.

Die zu klärenden Fragen sind die folgenden:

- feststellen, ob der Vollzug der gegen die echten Dienstverweigerer verhängten Massnahmen durch die Kantone oder den Bund zu bewerkstelligen ist;

- abklären, wie sich die Massnahmen in der Praxis vollziehen lassen und dann ein entsprechendes Modell über den Einsatz dieser Dienstverweigerer erarbeiten;
- Vorbereitung einer Gesetzesrevision und einer Vollzugsverordnung über einen obligatorischen Arbeitsdienst.

Mit der Abklärung dieser Fragen hat das EMD eine neue Expertenkommission beauftragt, die ihren Bericht so rasch als möglich vorlegen soll, spätestens bis 1. Januar 1985, den Schlussbericht bis spätestens 31. Mai 1985.

Der erneut unter Brigadier Barras stehenden Kommission gehören ein Teil der Mitglieder der früheren Kommission und Regierungsrat Florian Schlegel (SG), Rolf Röthlisberger, Chef des Strafvollzugs des Kantons Bern, Ueli Merz, Direktor der Erziehungs- und Arbeitsanstalt Uitikon, Andrea Baechtold, Chef der Sektion für Straf- und Massnahmenvollzug des EJPD, an. Für zusätzliche Informationen: Fürsprecher François Godet, Chef Rechtsabteilung DMV, 67 50 03

Apparemment, rien de révolutionnaire sinon ce maillage plus dense à partir de matériels modernisés.

En vérité, une mutation et un système d'une autre génération

Le Rita présente en réalité un ensemble de possibilités tellement nouvelles que son arrivée constitue une véritable mutation du système de commandement du corps d'armée.

Il s'agit d'un réseau téléphonique dans lequel chaque abonné a, de par sa fonction, une fois pour toute, un numéro d'annuaire immuable. Quand cet abonné, après mouvement, se raccorde à un nouveau central, il commence par composer sur son clavier de numérotation son propre numéro pour indiquer au central qu'il vient de se raccorder. Le système se charge d'effacer l'information correspondante dans l'ancien central de raccordement. Dès lors, quand un abonné appelle par numérotation un correspondant, le système sait le rechercher et le trouver puis établir un circuit entre eux en quelques secondes et ceci malgré les pannes, les destructions que subit le réseau. Si le demandeur est prioritaire, on rompra éventuellement des communications moins urgentes pour faire aboutir sa demande.

Les abonnés mobiles, dotés de postes radio particuliers, peuvent circuler dans toute la zone de corps d'armée et obtenir par numérotation leurs correspondants fixes ou mobiles du système. Ils peuvent être eux-mêmes appelés dans des conditions semblables.

Toutes les communications, entre abonnés fixes ou mobiles, sont chiffrées.

Les télémultiplexeurs, abonnés particuliers du réseau téléphonique général, communiquent eux aussi entre eux par simple numérotation, bénéficiant du chiffrement téléphonique. Mais un système particulier permet d'affirmer qu'un message transmis renferme moins d'un millionième d'erreur.

En conclusion, un véritable système, en avance de plusieurs années dans la course aux meilleurs réseaux tactiques des prochaines décennies.

Coordonnant pour la première fois un ensemble de moyens modernes en un système cohérent, le Rita répond aux exigences du commandement pour une longue période. D'une extrême souplesse, le Rita permet d'assurer la permanence de ses liaisons, offrant un réseau tactique à haut niveau de sécurité et d'un rendement sans commune mesure avec ce qu'offrent les systèmes actuels.

Pour les transmissions, le système Rita est homogène et organisé à partir de cellules de base: centres noraux, centres d'exploitation des P.C. et centres d'interface. Equipés de matériels performants, les personnels de l'arme sont pratiquement déchargés du souci du fonctionnement purement technique de leurs moyens pour se consacrer presque exclusivement aux problèmes de mise en œuvre, d'emploi, de défense, lesquels revêtent une importance désormais accrue.

Un nouveau chemin est ouvert. Il conduit à un changement profond dans les comportements des usagers des transmissions.

Arme du commandement certes, les transmissions deviennent de plus en plus une arme d'appui chargée de conquérir, défendre et exploiter l'espace électronique nécessaire à la manœuvre. Le Rita est une des armes qui y concourt. L'opérationnel y prend le pas sur la technique et, paradoxalement, nous le devons aux progrès de cette même technique.

«Armées d'aujourd'hui» No 71 (juin 82)

Armées étrangères

Le Rita: une mutation dans les transmissions des forces

Transmission dans l'armée de terre française II

Colonel Jacques Bisch, d'origine O.R., titulaire du diplôme technique de recherche opérationnelle, a fait campagne en Extrême-Orient et en Algérie. Il a servi successivement à la SROAT, dans les transmissions des forces et à l'Emat. Il est actuellement chef du bureau «organisation» de la Direction centrale des transmissions.

Le Rita (réseau intégré de transmissions automatique) est un système de télécommunication fondé sur les propriétés de l'informatique et utilisant un maillage hertzien. Il permet d'améliorer le système de commandement du corps d'armée en assurant des liaisons rapides, sûres et d'une grande souplesse d'accès.

Le progrès des armements, l'évolution des concepts tactiques n'ont cessé de confirmer la primauté de la liaison, préoccupation majeure du commandement.

Pour répondre aux exigences du temps – délais d'établissement des communications, permanence accrue des liaisons, multiplication et dispersion des correspondants – il fallait franchir un nouveau seuil technologique en mariant télécommunications et informatique. C'est chose faite et, à partir de 1983, l'armée de terre dispose, dans ses corps d'armée, d'un réseau intégré de transmissions automatique: le Rita.

Au départ, un mariage heureux

La convergence des technologies de base des télécommunications et de l'informatique fait que, désormais, moyens d'exploitation et ordinateurs traitent les mêmes signaux. Réduits à de simples et brèves impulsions, ces derniers sont transmissibles sur de longues distances et l'ordinateur sait les trier, les mélanger, les permuter, les stocker en mémoire, les comparer, les corriger, les orienter sur une voie choisie. Leur brièveté permet d'intercaler sur une même voie des signaux provenant d'émetteurs différents.

Grossièrement évoqués, ces avantages inestimables sont traduisibles en termes opérationnels: longues portées, qualité de la transmission, grand débit, unicité du réseau et intégration des moyens, automatité possible d'opérations jusqu'ici manuelles, protection globalisée, sûreté de fonctionnement accrue. Le Rita était né.

En apparence, une simple modernisation du système transitoire

A l'image du système transitoire actuellement utilisé dans les forces, le Rita est un réseau maillé. Les centres noraux sont reliés par des faisceaux hertziens plus légers et plus faciles à mettre en œuvre que les Ariane. Ces supports ont une capacité de 24 voies sur 30 à 40 kilomètres de portée. Le raccordement des P.C. se fait au moyen des mêmes matériels. Avec une trentaine de ces centres noraux, le Rita offre l'avantage d'un système plus dense et, partant, plus souple, plus redondant et plus apte à encaisser des destructions. Les P.C. disposent d'une liberté de déplacement nettement accrue, et les possibilités de raccorder des formations sont décuplées.